

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1353 - page 2734

91 - Essonne

ASSOCIATIONS

Rectificatifs relatifs aux créations

Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau.

ASSOCIATION DES AMIES FIDELES DE FRANCE (ADAFF).

Objet : solidarité et défense des intérêts des membres ; soutien matériel et moral des membres en cas de difficultés ; prévention contre la délinquance, discrimination et l'exclusion ; promotion de interculturalité et de la citoyenneté ; organisation d'activités culturelles, récréatives et socio-éducatives ; promotion des différentes cultures camerounaises en France et à l'étranger ; étude et recherche prospective pour le développement national, dans un cadre d'éducation citoyenne, de partage, de promotion et d'échange avec l'Afrique ; inscrire la nouvelle génération camerounaise et française dans une dynamique du développement durable ; apporter une assistance stratégique d'aide à la décision et à l'épanouissement des personnes physiques et morales du Cameroun.

Siège social : 13, rue du Canal, 91160 Longjumeau.

Date de la déclaration : 18 mars 2014.

(Cette insertion rectifie l'annonce n° 1768, parue au *Journal officiel* n° 14, du 05 avril 2014, page 1685.)